



## Formulaire de reconnaissance des règlements

En tant que parent et/ou adulte responsable, vous devez signer l'engagement suivant et le remettre au plus tard, à l'Hôtel de Ville, le 15 juin 2026.

Aucun enfant ne sera pris en charge, par le Camp de jour sans le retour du document signé.

### ENGAGEMENT :

En tant que parent et/ou adulte responsable, je reconnais avoir lu les règlements du Camp de jour et du Service de garde et je m'engage à les respecter et à les faire respecter.

Signature :

Date :

Nom des enfants :

Année scolaire :

**À REMETTRE AU  
PLUS TARD LE  
15 JUIN 2026**

Retournez ce document complété par courriel à [coordo@saint-bernard.quebec](mailto:coordo@saint-bernard.quebec) ou en personne au bureau municipal, 1499 rue Saint-Georges.